

Le Conseil National de la Résistance... et maintenant ?

A l'heure où le patronat et le gouvernement décident d'en finir avec le CNR, il est important de revenir sur le sens fondamental et l'ambition de ce programme. Entre mai 1943 et mars 1944, sur le territoire français encore occupé, seize hommes appartenant à tous les partis politiques, tous les syndicats et tous les mouvements de résistance vont changer durablement le visage de la France. Ils vont rédiger le programme du Conseil National de la Résistance intitulé magnifiquement : « Les Jours Heureux ».

Ce programme est encore au cœur du système social français puisqu'il a donné naissance à la Sécurité sociale, aux retraites par répartition, aux comités d'entreprises...

Le Conseil National de la Résistance se réunit pour la première fois le 27 mai 1943, clandestinement, dans un appartement parisien de la rue du Four, sous la présidence de Jean Moulin, représentant en France occupée du Général de Gaulle (installé à Londres puis à Alger comme chef de la France libre).

Cette réunion qui donnera naissance au CNR achève le processus d'unification des forces de la Résistance. Il s'agit de préparer la libération, mais aussi de penser à la reconstruction, à la restauration de l'idéal républicain et démocratique.

Le Conseil National de la Résistance publie en mars 1944 un programme de gouvernement, connu sous le nom de Charte du CNR. Cette synthèse devient la référence de toutes les forces de la Résistance. Pour les auteurs, il faut créer « une véritable démocratie économique et sociale », participer à « l'éviction des grandes féodalités », et promouvoir la « participation des travailleurs à la direction de l'économie », mettre en œuvre un plan complet de sécurité sociale, la sécurité de l'emploi, et les nationalisations.

Un tel projet prend racine dans le référentiel du Front populaire sur des bases de justice sociale. A la libération, les notables traditionnels, pour une bonne part compromis avec le régime de Vichy, perdent leur place. Après le départ du général de Gaulle en janvier 1946, le tripartisme (MRP, SFIO, PCF) s'emploie à déclinier le programme du CNR. Une telle politique de progrès social s'adresse à tous à tous les citoyens. La Liberté, l'Égalité et la Fraternité retrouvées offrent à chacun la Sécurité sociale.

Ne soyons pas résignés, indignons-nous et proposons une alternative qui renoue avec les jours heureux.

Avant de parler du CNR, il convient de remonter jusqu'aux racines de la drôle de guerre, afin de dégager une vue d'ensemble de l'histoire.

La montée des fascismes dans l'entre-deux guerres est dopée par la crise économique et sociale de 1929. Hitler arrive légalement au pouvoir en 1933, soutenu par les grands industriels. La répression commence et les premiers camps de concentration voient le jour.

Mussolini et Hitler engagent leurs pays respectifs dans la voie de l'armement et de la guerre. Au nom de l'expansion coloniale, les deux dictatures fascistes mettent en péril les démocraties et la paix.

Face à cette dérive, on assiste à des mouvements sociaux et politiques qui proposent en France, mais aussi ailleurs des « Fronts populaires » antifascistes. Pourtant, les démocraties refusent d'intervenir en Espagne et laissent Franco s'installer au pouvoir malgré l'aide des brigades internationales. Refusant à tout prix la guerre par pacifisme lié au traumatisme de 1914-1918, les dirigeants politiques européens permettent à Hitler de s'emparer

des Sudètes (Accords de Munich, 28 septembre 1938) et de dépecer la Tchécoslovaquie.

Entre temps, Hitler s'assure de la neutralité de l'URSS en signant le Pacte germano-soviétique, le 23 août 1939. Dès lors les forces de l'Axe attaquent la Pologne le 3 septembre. C'est l'entrée dans la seconde guerre mondiale où les Britanniques et les Français attendent derrière la ligne Maginot sans porter secours à la Pologne. C'est « la drôle » de guerre.

Après avoir conquis le Nord de l'Europe les troupes d'Hitler attaquent la France au printemps 1940. Le choc de la défaite, la rudesse des combats et les massacres de l'armée allemande ont été longtemps refoulés. L'effondrement de la France en quelques semaines, l'exode et l'instauration du régime de Vichy, le 10 juillet 1940, sont aussi le quotidien des Français.

Entre temps, l'appel du général de Gaulle du 18 juin, face à l'horreur et l'humiliation de l'occupation, puis l'appel de Charles Tillon, face à la politique antirépublicaine de « l'Etat français », ont fait naître l'espoir de la Résistance.

La résistance s'organise.

L'état vichyste, qui s'emploie à mettre en place un régime dictatorial où l'on pourchasse, juifs, francs-maçons, communistes, syndicalistes..., décide également la collaboration avec l'Allemagne. C'est dans ce contexte que s'installe, à Londres, la « France combattante ». Sur le territoire national émergent des groupes résistants. Le parti communiste est réduit à la clandestinité depuis septembre 1939.

Dès lors, d'autres organisations ou mouvements participent à la Résistance. Ce sont de petits groupes peu reliés entre eux. Dans le même temps, les services de « la France combattante » impulsent l'organisation de réseaux de renseignements, et il en est de même des services secrets britanniques. A cette multiplication d'actions diverses, la division du territoire en deux zones explique également des modes de logistiques et de résistances différents. La Résistance n'est pas encore unifiée et reste atomisée.

Dès l'automne 1942 et les premiers mois de l'année 1943, des événements importants changent la donne. L'Allemagne d'Hitler connaît des défaites.

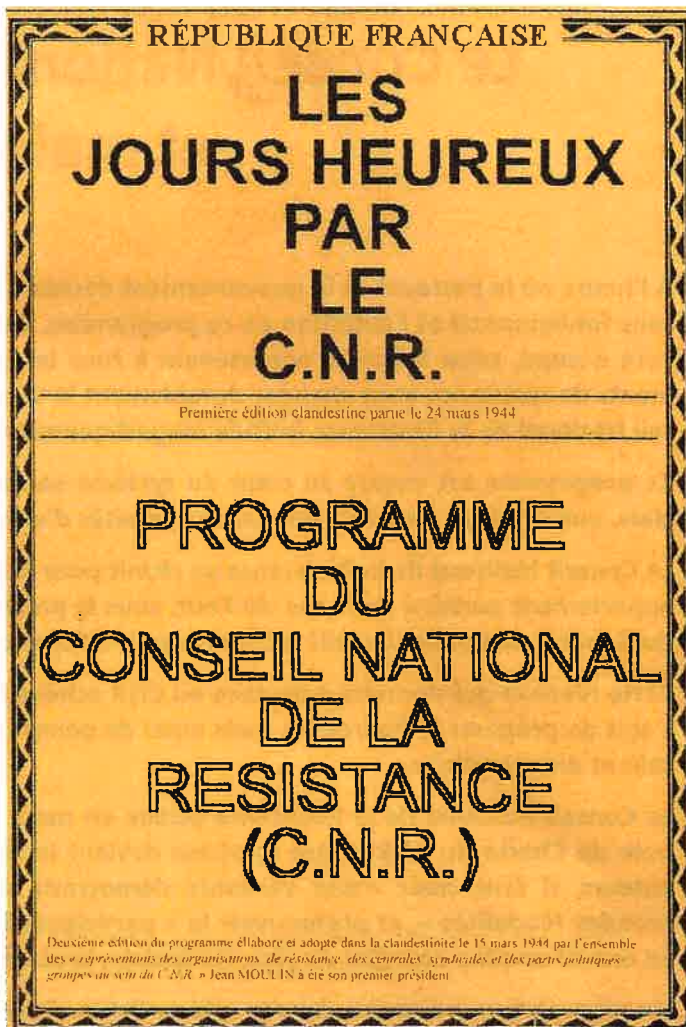
Le débarquement allié est réussi en Afrique du Nord le 8 novembre 1942. Aussitôt les troupes allemandes envahissent en France la zone dite libre. A l'est, les succès de l'Armée rouge se symbolisent par la victoire de Stalingrad le 2 février 1943. A cela s'ajoute le retournement de situation du conflit, dans le Pacifique, contre les Japonais alliés d'Hitler.

Cette situation soulève de nouvelles questions, notamment celles de la nécessité de mieux relier les résistances intérieures toujours dispersées, et de clarifier par conséquent les relations entre elles. Il s'agit de rassembler autour du général de Gaulle à Londres l'ensemble de ces « mouvements ». L'objectif est de mettre en place des institutions capables de piloter le pays à la libération.

Face au régime de Vichy qui organise une répression sans faille, interdisant toute vie démocratique et sociale, l'activité clandestine devient la seule façon de lutter. Elle s'exprime par la presse et la distribution de tracts.

Le PCF a su reconstruire une organisation dirigée de manière polycéphale, entre Paris, Moscou, Alger. Les autres forces politiques sont totalement atomisées.

La SFIO n'est plus que l'ombre d'elle-même car une bonne partie de ses élus a accepté le nouveau régime par pacifisme. Les autres forces ont quasiment disparu. Cette situation explique pourquoi les « mouvements » déclarent rejeter les configurations politiques ayant existé sous la 3e République. Il est nécessaire, selon eux, de faire table rase du passé et de penser la République nouvelle à reconstruire. C'est dans ce contexte que se pose la question de l'unité des résistances intérieures ainsi que de l'articulation de celles-ci avec la résistance extérieure.



Dans le débat ouvert à Londres sur la nécessité de mettre en place une institution clandestine représentative de la nation, celle-ci ne va pas se faire sans affrontement, notamment entre Jean Moulin et Pierre Brossolette.

Pierre Brossolette, qui occupe d'importantes responsabilités au sein du Bureau central de renseignements et d'action (BCRA) quitte Londres fin janvier 1943, afin de créer en zone nord un comité de coordination semblable à celui qui a été réalisé en zone sud, dont Jean Moulin assure la présidence. Brossolette refuse d'appliquer l'idée de toute participation des anciens partis politiques d'avant-guerre à ce conseil national. C'est une vision opposée à celle de Jean Moulin qui accentue la rivalité entre les deux hommes. Cependant, Brossolette accélère la création d'un comité de coordination en zone nord avec les cinq plus importants mouvements.

Après une vive altercation en mars 1943 entre les deux hommes, Jean Moulin choisit de ne pas porter le désaccord devant les « mouvements », tout en poursuivant sa mission de création du Conseil de la Résistance. Malgré les divergences, il se constituera quelques semaines plus tard.

C'est une victoire politique qui participe aussi à la future reconstruction du modèle républicain, donnant également une force à de Gaulle face aux Alliés qui soutenaient le général Giraud, installé à Alger.

La première réunification de la CGRT de mars 1936 s'est faite dans la dynamique du Front populaire. Cependant, elle reste éphémère. En 1939, le pacte germano-soviétique provoque une nouvelle rupture.

La défaite de la France de mai-juin 1940, l'occupation allemande et l'installation du régime de Vichy rebattent les cartes, notamment après la décision du pouvoir pétainiste de dissoudre la CGT et la CFTC. Si des fédérations et certains syndicats restent tolérés, ils se maintiennent pour la plupart dans la plus grande confusion, entre ceux qui souhaitent s'inscrire dans l'action gouvernementale de Vichy et ceux qui refusent de participer directement ou indirectement à l'effort de guerre allemand et qui proposent une action de combat clandestin.

Dès l'été 1940, des comités populaires se créent dans la plupart des entreprises. Plusieurs conflits éclatent alors, motivant les militants ex-unitaires de la CGT qui retrouvent les ressources d'amplifier la contestation.

La sérieuse répression de Vichy influe sur la nécessité d'une reprise de contact entre les deux tendances syndicales CGT. Au printemps 1943, dans la clandestinité, ex-unitaires et ex-confédérés trouvent les moyens d'une réunification, appelée les « Accords du Perreux ».

Quatre hommes en sont à l'origine. Du côté des ex-unitaires, André Tollet, résistant communiste et Henri Raynaud, du côté des ex-confédérés, Louis Saillant et Robert Bottereau. Ces quatre hommes sont tous des résistants de la première heure, ils refusent le nazisme et la collaboration.

Le parti communiste est dans une situation particulière. Il est le seul parti d'avant-guerre à avoir survécu et à avoir adapté son action aux conditions d'une dure clandestinité. Au printemps 1942, il unifie ses structures de protection et d'action armée qu'il a mise en places à l'automne 1940, en créant les Franc Tireurs et Partisans qui sont officiellement l'organisation militaire du mouvement Front national. Il représente alors un mouvement incontournable pour une éventuelle unification.

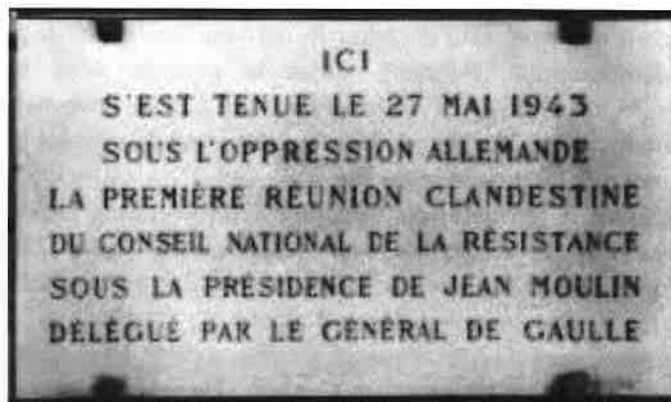
Le 25 novembre 1942, lors d'une rencontre clandestine entre Fernand Grenier, représentant du Comité centrale du PCF, et le colonel Rémy du BCRA, un accord est réalisé sur un programme d'action commun qui prévoit une entente entre le PCF et les forces française combattantes.

Le 11 janvier 1943, le Parti communiste se rallie officiellement à la France combattante. Cet événement politique permet au général de Gaulle de se prévaloir de la composante la plus importante de la résistance intérieure.

Dans le même temps, et après la réunification de la CGT le 17 avril 1943, les deux grandes centrales syndicales d'avant-guerre, CGT et CFTC, acceptent le principe d'unification des différents mouvements de la résistance intérieure.

Le Conseil National de la Résistance émerge enfin.

Le 27 mai 1943, au 48 de la rue du Four à Paris, Jean Moulin réunit, pour la première fois, le Conseil National de la Résistance qu'il préside en tant que délégué du général de Gaulle ayant rang de ministre. Outre les deux collaborations de Jean Moulin, Pierre Meunier et Robert Chambeiron, assistent à cette réunion les 8 délégués des grands mouvements de résistance les 6 représentants des partis politiques d'avant-guerre, les 2 représentant des deux grands syndicats d'avant-guerre. Le programme intitulé « Les jours heureux », va naître.



Plaque commémorative de la rue du Four, Paris.

Les grandes réalisations du Programme du CNR, sont dès 1944, les ordonnances sur la presse, la Nationalisation des usines Renault sous le nom de « Régie nationale des usines Renault ».

La Nationalisation d'Air France, la Réforme de la fonction publique, la création de l'ENA. Les première Ordonnance sur la Sécurité Sociale, la nationalisation de la Banque de France et des grandes banques de crédit, pour l'année 1945.

Pour 1946, ce sera la nationalisation du gaz de l'électricité EDF-GDF, la nationalisation des grandes compagnies d'assurances, la loi sur les Comités d'entreprise, la création de toutes les houillères, la loi sur les Assurances vieillesse (retraites), le statut de la fonction publique et la loi sur les Conventions collectives.

L'année 1947 sera l'année de l'entrée en vigueur du Plan de Sécurité sociale et la loi sur le salaire minimum vital.

Dès la naissance de la 4^e République, le Programme du CNR affirme la nécessité d'établir une démocratie plus large, tant sur le plan économique que social. L'ensemble des principales mesures du programme du CNR, appliquées suite aux différentes lois et ordonnances entre 1945 et le printemps 1947, va imprimer les fondements d'une particularité française : son système économique et social, qui aujourd'hui encore fait référence.

La France de la Libération se trouve devant une adéquation qui n'est pas facile à résoudre. Son appareil productif est considérablement affaibli, on manque de charbon, d'électricité, de matière première, de main d'œuvre, et la production agricole n'est guère plus brillante.

De plus, l'instrument monétaire est fortement dégradé. La classe ouvrière, soutenue par le Parti communiste et la CGT, s'apprête à retrousser les manches, afin de donner un sens à la reconstruction du pays. C'est le cas notamment des cheminots, des métallos et des mineurs.

L'originalité du programme économique du CNR repose essentiellement sur la mise en place d'un plan de nationalisation des secteurs clés : les banques, les houillères, l'énergie électrique et gazière, quelques grandes industries. Le secteur des transports SNCF ayant été nationalisé en 1937.

L'objectif affiché du programme du CNR est que ce soit l'État qui contrôle les principaux leviers de l'économie afin d'en maîtriser et d'encadrer le redémarrage d'une façon démocratique. Pendant toute la période dite des « Trente Glorieuses », c'est l'État qui, par ses investissements massifs et la planification, a permis le développement de l'industrie et de l'emploi.

Dès 1974, les forces conservatrices s'efforcent par tous les moyens de limiter les avancées sociales. Depuis cette date, elles ont entrepris de les démanteler à chaque fois que le mouvement social s'est affaibli.

Nombreux sont ceux qui, du patronat à certains dirigeants politiques, veulent défaire les acquis du Programme du CNR.

Denis Kessler, membre du Medef, a donné le ton. Le 4 octobre 2007, il déclare : « Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le Programme du Conseil National de la Résistance ». Pour mémoire Denis Kessler, étais en 1973, membre de l'Union des étudiants communistes (UEC), puis à partir de 1978 militant de la CFDT, avant de devenir membre du Medef à partir de 1990.

Force est de constater qu'à partir des années 1990, qui ont vu triompher le libéralisme décomplexé à la Reagan et Thatcher, les gouvernements successifs ont depuis longtemps engagé ce travail de démolition.

Oui, il faut choisir entre capital et le travail, celui-ci n'est pas un coût, au contraire c'est une richesse ! Le capital est un coût, le paiement des actionnaires qui en veulent toujours plus, ainsi que le chantage aux exonérations sociale, pèse lourd sur la société. Le travail est un atout qu'il faut revaloriser.



L'intérêt encore de nos jours de mettre en lumière le programme du CNR est une nécessité. Il nous interpelle sur le fait que rien n'est impossible, même dans les périodes extrêmement noires de notre histoire.

Des solutions peuvent toujours jaillir d'une véritable démocratie et faire en sorte que l'économie n'appartienne pas seulement qu'aux financiers, mais qu'elle peut être aussi profitable au monde des salariés et des retraités.

« **La Belle France que nous allons faire** », disait Marcel Paul à Pierre Simon, président d'Electricité de France, au lendemain de la loi de nationalisation du 8 avril 1946.

Qu'en est-il et que reste-t-il de cette ambition, des Jours Heureux !

Le Programme du CNR est un acte et un héritage.

Il appartient aux salariés, aux démocrates, aux hommes de progrès de le faire fructifier. Sa lecture montre qu'il est d'une grande modernité.

Aujourd'hui, il est nécessaire d'élaborer un nouveau Programme et de créer les conditions de l'avènement d'une 6^e République.

Hervé DELATTRE.